

# Concours internes 2025

## Ingénieurs de recherche

### BAP ABCD

#### Phase d'admissibilité

#### Relevé de conclusions

## Contexte du concours

### Le jury

Le jury est composé de 9 membres (5 femmes et 4 hommes) affiliés aux BAP A (3), B (1), C (1), D (1).

### Les candidats

46 candidats ont déposé une candidature pour 13 promotions possibles, dont 2 postes affectés proposés. Aucun candidat a déposé une double candidature (poste affecté et non affecté).

La répartition des candidatures est la suivante :

- 36 dossiers pour la BAP A (78%)
- 2 dossiers pour la BAP B (5%)
- 7 dossiers pour la BAP C (15%)
- 1 dossier pour la BAP D (2%)

Parmi les candidats, 21 sont des femmes (46%) et 25 sont des hommes (54%) dont l'âge est compris entre 35 et 63 ans. L'âge moyen est de 48 ans.

## Analyse des dossiers

L'admissibilité s'est tenue du 15 au 16 septembre 2025 en visio-conférence. Le jury a retenu 24 dossiers pour la phase d'admission, soit : 52 % des dossiers déposés, 18 BAP A ; 1 BAP B ; 4 BAP C ; 1 BAP D ; 14 femmes (58 %) et 10 hommes (42 %), dont l'âge varie entre 39 et 56 ans. L'âge moyen est 47 ans.

### Les critères retenus

Chaque dossier de candidature a été évalué selon les critères suivants :

- La capacité à conduire une problématique de recherche (montage et pilotage de projets, productions scientifiques et techniques, encadrements, collaborations)
- La capacité à mettre en œuvre / concevoir des activités de recherche et le niveau d'autonomie (gestion d'équipements et installations, traitement des données, respect de la réglementation, veille technologique)

- L'aptitude à exercer des responsabilités d'animation ou de coordination (gestion de collectif, de réseau)
- Transfert des connaissances et diffusion (enseignement, formation, réalisation d'expertise)
- Niveau d'implication dans des fonctions d'intérêt collectif ou transversales (unité et au-delà)
- Dynamique du parcours (adaptabilité à des mobilités thématiques et/ou fonctionnelles, formations suivies)
- La clarté et la cohérence des éléments apportés dans le dossier

### La notation

Les notes s'échelonnent de 11/20 à 18/20. Les dossiers ayant une note supérieure ou égale à 15 ont été déclarés admissibles.

## Commentaires et conseils aux candidats

Les dossiers reçus étaient dans l'ensemble de très bonne facture, et bien documentés.

Attention cependant à l'exercice de l'argumentaire qui doit se distinguer du rapport d'activité, en donnant une analyse synthétique du parcours de l'agent et en quoi l'activité actuelle relève des missions du corps des ingénieurs de recherche.

Il manquait parfois des éléments factuels pour apprécier le niveau réel d'implication et d'autonomie dans les missions : coordination versus participation aux projets dans la totalité ou en partie, intitulé et nature des projets. La liste des réalisations en annexe doit éclairer les éléments mis en avant dans le dossier.

## Demandes d'information

Les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier à l'issue de la procédure de concours d'un retour individualisé sur leur dossier.

La demande doit se faire **par mail exclusivement** auprès de la présidente du jury Mme Sabine RIFFAULT à :

[sabine.riffault@inrae.fr](mailto:sabine.riffault@inrae.fr)

Un rendez-vous téléphonique ou une visio-conférence avec la présidente, entre le 3 novembre 2025 et le 28 novembre 2025, sera proposé.